

Spectacle jeune public : de nouvelles voies pour demain

JOURNÉES
PROFESSIONNELLES
PROPOSÉES PAR :

Joël SIMON
Méli'môme/Nova Villa

Nicolas MARC
La Scène

Cyrille PLANSON
La Scène

*En collaboration
avec l'ORCCA*

PROFESSIONNELS
CONCERNÉS :

- Artistes et compagnies dramatiques et chorégraphiques
- Théâtres, lieux de diffusion culturelle et festivals
- Élus des collectivités territoriales et des EPCI
- Personnels de services territoriaux
- Personnels petite enfance et enseignants
- Tout professionnel s'impliquant dans le secteur culturel

→ Comment le jeune public contribue-t-il à un projet de politique culturelle

→ Peut-il nourrir des liens plus étroits avec le territoire et la population ?

→ Quelles sont les idées nouvelles qui émergent à l'étranger ?

→ Quelle valeur donner à la dimension sociale d'un projet ?

Journées pouvant être validées au titre de la formation Fonction publique territoriale (attestation de présence)

**Les 19 et 20 octobre 2010
à La Comédie de Reims**

Spectacle vivant jeune public : de

Repartir avec des clés

La Scène, le premier magazine des professionnels du spectacle, organise un programme unique de journées thématiques, pour favoriser les partages d'expériences et de points de vue dans le secteur culturel.

Ces rencontres sont conçues autour de grands thèmes et de tendances majeures. Elles ont pour vocation d'apporter des réponses concrètes à vos questions. Elles vous permettent de bénéficier de retours d'expériences réussies et de tirer profit de démarches marquantes dans le domaine artistique et culturel, pour nourrir vos propres analyses et enrichir votre réflexion.

Profitez aussi de ces temps forts pour élargir votre réseau et pour développer des relations d'échanges en rencontrant d'autres professionnels de votre secteur d'activité.

Pour assurer des échanges fructueux, ces journées sont exclusivement réservées aux professionnels, sur inscription, avec des effectifs volontairement limités.

Je remercie chaleureusement Méli'même, l'ORCCA et leurs équipes, pour leur motivation et la préparation active de ces journées.

Adressez-nous dès maintenant votre demande de participation.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons à Reims.


Nicolas Marc
Directeur de La Scène

L'objectif

Le secteur jeune public est devenu un point focal des politiques culturelles. Pour autant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour conforter l'existant, enrichir les projets, inventer de nouvelles alternatives aux pratiques professionnelles mais aussi réinterroger les fondements même de ces démarches artistiques et culturelles en direction des plus jeunes.

Cette rencontre se propose d'explorer de nouvelles voies pour la construction et le développement de projets jeune public. En sollicitant tout d'abord le regard de plusieurs experts extérieurs au secteur de la création ou de la diffusion jeune public stricto sensu, pour reposer ces enjeux et interroger leur devenir. Il s'agira également, parce que ce secteur professionnel est riche de sa capacité d'innovation permanente, de porter un regard très concret sur des initiatives récentes et significatives en matière de construction de politiques publiques, de soutien aux équipes artistiques mais aussi de relation tissée avec la population. Enfin, parce que chacun nourrit son projet d'idées et d'expériences nouvelles, un regard sur des politiques et des projets originaux développés ailleurs en Europe.

Le programme

Mardi 19 octobre, de 14h à 23h

Jeune public : l'avenir des politiques de démocratisation culturelle

À l'heure où les pratiques culturelles des Français, et plus particulièrement des jeunes, connaissent un profond bouleversement, le jeune public représente plus que jamais le socle de toute politique culturelle et d'un véritable projet commun. Cette idée chemine-t-elle avec plus de force aujourd'hui ? Que peut-on tisser avec les enfants et leurs familles ? Ce secteur de l'action publique pour la culture a-t-il été sous-estimé ? Peut-on dépasser aujourd'hui cette incompréhension initiale ? Quel rôle la culture peut-elle jouer dans le développement de l'enfant ? L'accès de l'enfant à la culture, et donc au spectacle,

nouvelles voies pour demain

nous renvoie-t-il à un enjeu de société ? Comment un projet en direction du jeune public peut-il contribuer à un projet de société ?

Politiques, projets : comment (ré)inventer aujourd'hui ?

Faut-il inventer de nouveaux modèles au sein des lieux de diffusion, des compagnies ? Quels nouveaux schémas de coopération peut-on imaginer entre diffuseurs et équipes artistiques ? Comment nourrir son projet d'un rapport encore plus étroit avec le territoire et les populations ? Quelle place donner à la dimension sociale d'un projet ? Faut-il imaginer d'autres modes d'organisations des réseaux ? Quelles formes pourraient prendre demain des politiques fortes initiées par les pouvoirs publics en soutien à la création et à la diffusion du spectacle jeune public ?

Le mardi soir : Dîner au Palais du Tau

Mercredi 20 octobre, de 9h30 à 13h

Ici et ailleurs : quelles idées nouvelles pour demain ?

Projets de coopération à l'échelle européenne, transdisciplinarité accrue des projets, médiatisation renforcée... Les échanges avec l'étranger se multiplient. Que peut-on inventer dans ce domaine ? Comment les artistes et les lieux de diffusion, ailleurs en Europe, expérimentent-ils de nouvelles formes de relation au public, de nouvelles politiques culturelles pour l'enfance et la jeunesse ? Comment ces questions se posent-elles à l'étranger ? Quelles réponses y apportent les professionnels du jeune public, qu'ils soient auteurs, metteurs en scène ou animateurs de projets ? Que peuvent nous apporter d'autres modes de fonctionnement expérimentés à l'étranger ? Quelles sont les expériences significatives ? Qu'est-ce qui pourrait faire obstacle à leur transposition en France ?

Les intervenants de ces journées

(LISTE NON EXHAUSTIVE, SOUS RÉSERVE)

- **Sylvie Octobre**, chargée d'études au département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS - ministère de la Culture et de la Communication)
- **Karin Serres**, auteure, metteuse en scène, scénographe
- **Laurent Dupont**, metteur en scène, comédien
- **Christian Duchange**, metteur en scène, directeur artistique de la compagnie L'Artifice
- **Étienne Guillot**, philosophe
- **Damien Malinas**, maître de conférence à l'université d'Avignon – Pays du Vaucluse
- **Marie-Hélène Popelard**, maître de conférences en philosophie et en esthétique à l'IUFM de Poitou-Charentes
- **Fabio Naggi**, directeur administratif de la compagnie Stilema (Italie)
- **Laura Graser**, programmatrice du Traffo (Luxembourg)
- **Pernille Welent Sørensen**, coordinatrice de projets au Teater Centrum (Danemark)
- **Marie-Christine Bordeaux**, maître de conférence en Sciences de l'information et de la communication de l'université de Grenoble 3
- **Pascale Daniel-Lacombe**, directrice du Théâtre du Rivage à Saint-Jean-de-Luz
- **Emmanuelle Ludinart**, animatrice jeunes enfants du Centre social Torcy-Cités à Sedan

Débats animés par **Cyrille Planson**, rédacteur en chef de *La Scène* et **Brigitte Patient**, journaliste

Journées accessibles sur inscription préalable
(nombre de participants limité)

Demande de participation

À retourner à : Les Journées de La Scène, BP 41805, 44018 Nantes Cedex 1

Renseignements : tél. 02 40 20 60 29 / e-mail : lesjournéesdelascène@lascène.com

OUI, je vous adresse ma demande de participation

aux Journées de La Scène «Spectacle vivant jeune public : de nouvelles voies pour demain»

Les 19 et 20 octobre 2010 à Reims, organisées avec Méli'môme/Nova Villa et l'ORCCA

Tarif : 48 euros TTC par personne
comprenant l'accès aux 2 jours et le dîner.

Votre inscription sera validée en fonction des places disponibles.

N'ENVOYEZ PAS VOTRE RÈGLEMENT MAINTENANT.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél direct :
E-mail personnel ou professionnel direct (obligatoire) :
Structure/collectivité :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone de la structure :
Fax :

J'accepte les conditions d'inscription et d'annulation ci-dessous.

Date :

Cachet

et signature :



Compris dans votre inscription, 2 mois d'abonnement à La Scène et à La Lettre du Spectacle.

Si vous êtes déjà abonné(e) à La Scène ou à La Lettre du Spectacle, faites bénéficier de cette offre l'un de vos collaborateurs ou l'une de vos relations professionnelles ! (Envoyez-nous ses coordonnées)

Votre abonnement prendra effet après validation effective de votre participation à ces journées professionnelles.

MOYEN D'ACCÈS

Comédie de Reims
3, Chaussée Bocquaine
51100 Reims

À proximité de la gare SNCF, la Comédie est située dans le centre de la ville.

En voiture : à 140 km de Paris, autoroute A4. Parkings à proximité.

Bus : lignes B, K, N, M, arrêt Comédie

En train : 45 minutes de Paris. Reims est directement accessible en TGV depuis Paris, Strasbourg, Lille, Nantes, Rennes et Bordeaux et bénéficie de la proximité d'une desserte TGV avec la gare TGV Champagne-Ardenne (5 minutes du centre en navette pour les autres gares).

En avion : 55 minutes de l'aéroport international Roissy Charles-de-Gaulle.

TÉLÉPHONES UTILES

Comité d'organisation des journées :
02 40 20 60 29

Méli'môme : 03 26 09 33 33

Office de tourisme de Reims :

08 92 70 13 51

Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA) :

03 26 55 71 71

Conditions d'inscription

Les frais de participation comprennent : l'accès aux journées professionnelles, les interventions, le support d'information, le dîner du mardi soir, les pauses. Après validation de votre inscription, vous recevrez votre confirmation et votre facture de participation qui sera payable à réception (sauf bons de commande administratifs).

Conditions et moyens de paiement

- par chèque bancaire à l'ordre de La Scène ;
- par virement bancaire à notre banque CRÉDIT COOPÉRATIF, libellé au nom de La Scène, compte n° 42559 00075 21025413101 14
SIRET 404 398 067 00037 - APE 221E

Le règlement doit impérativement être effectué avant les journées professionnelles. En cas de bon de commande administratif, celui-ci doit nous parvenir impérativement avant les journées professionnelles.

Si vous souhaitez une attestation de présence, merci de nous en faire la demande après la tenue des journées professionnelles.

Conditions d'annulation

Jusqu'à 30 jours calendaires avant le début de ces journées professionnelles, le remboursement des frais de participation se fera sous déduction d'une retenue de 28 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter les journées professionnelles et de modifier le contenu de leur programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y conduisent.

Les informations demandées dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre demande de participation. Conformément à la loi «Informatique et libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

